



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Secrétariat général à  
l'immigration et à  
l'intégration



Commission européenne  
Fonds européen à  
l'intégration  
Fonds européen pour les  
réfugiés

DÉPARTEMENT DES STATISTIQUES, DES  
ÉTUDES ET DE LA DOCUMENTATION

# Infos migrations

Étude

Numéro 38 - mars 2012

## Les nouveaux migrants sont satisfaits de leurs premières années en France

*Entre 2010 et 2011, la part des nouveaux migrants se déclarant satisfaits de leur expérience en France reste stable aux environs de 92 %. Mais cette stabilité cache en réalité une augmentation du degré de satisfaction pour 20 % des nouveaux migrants et, au contraire, une diminution du degré de satisfaction pour 10 % d'entre eux. Si la situation sur le marché du travail joue un rôle important dans la satisfaction ressentie de l'expérience en France, d'autres domaines tels que le logement et la situation financière sont à prendre en compte.*

*Les projets migratoires se sont affinés. La volonté d'installation en France est forte. De plus en plus de migrants souhaitent s'installer définitivement en France, voire demander plus tard la nationalité française.*

### Le regard des migrants sur leur intégration

Les indicateurs d'intégration incluent l'appréciation de la situation des immigrants au regard de l'emploi, du logement, de l'éducation, ... Ils incluent aussi des indicateurs d'inclusion sociale et de "citoyenneté active" [1], [2], [3]. La façon dont les sociétés acceptent les immigrants est importante, mais aussi la façon dont les immigrants se sentent accueillis et vont développer un sentiment d'appartenance. Mais des indicateurs sur ces derniers points sont difficilement disponibles. L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) comprend, parmi ses originalités, le recueil, au cours des premières années qui suivent l'obtention d'un premier document de séjour, des informations sur le ressenti de ces nouveaux migrants à propos de leur expérience en France. Son second atout est d'être longitudinale (Encadré 1), ce qui permet d'observer à différents moments ce ressenti sur leurs parcours, donc aussi les évolutions et les déterminants de celui-ci.

### Des migrants encore plus satisfaits de leur expérience en France

En 2010, 92 % des nouveaux migrants (Encadré 1), se déclaraient satisfaits de leur expérience en France : 44 % étaient tout à fait satisfaits et 48 % plutôt satisfaits. Ces chiffres, très élevés, sont à relativiser [4]. D'une part, les migrants tendent à comparer leur vie actuelle avec celle du pays d'origine et, malgré les difficultés rencontrées, préfèrent leur vie en France. D'autre part, l'enquête se déroule quelques mois après l'obtention de leur premier document de séjour qui fait suite, pour la plupart d'entre eux, à des démarches longues et complexes. Leur satisfaction traduit probablement aussi un sentiment de soulagement et de sécurité.

Un an plus tard, cette proportion s'élève à 93 %, avec respectivement 53 % et 40 % de personnes tout à fait satisfaites ou plutôt satisfaites. Si la satisfaction générale semble stagner, dans le détail, les nouveaux migrants sont encore plus satisfaits qu'un an auparavant, la part de personnes plutôt satisfaites diminuant de 8 points au profit de personnes tout à fait satisfaites (+ 9 points). La différence entre ces deux propositions est importante dans la mesure où, au moment de l'enquête, il est systématiquement rappelé à la personne enquêtée sa réponse à cette même question lors de la dernière interrogation (Encadré 2). Cette méthode d'interrogation oblige la personne à se poser les questions « Ai-je changé d'avis ? » et, si oui, « Qu'est-ce qui m'a fait changer d'avis ? » [5].

De manière générale et quelles que soient leurs caractéristiques sociodémographiques, les nouveaux migrants sont un peu plus satisfaits que lors de la première interrogation. Les réfugiés mais aussi les Asiatiques et les nouveaux migrants de certaines origines africaines (hors Maghreb) sont globalement moins satisfaits de leur vie en France<sup>1</sup>.

1. C'est aussi la surreprésentation des réfugiés chez les nouveaux migrants présents en France depuis deux à quatre ans qui explique en partie la satisfaction plus relative de cette dernière catégorie.

L'auteure :

Virginie Jourdan

Adjointe au chef  
de la division  
« Enquêtes et  
Études  
statistiques »  
au DSED

Néanmoins, les personnes sont d'autant plus satisfaites que celles-ci travaillent. En 2011, 95 % des actifs occupés<sup>2</sup> se déclareraient satisfaits de leur expérience en France, contre 87 % des personnes au chômage. Les personnes venues dans le cadre de la migration professionnelle sont aussi plus souvent satisfaites que les autres.

Si 70 % ont exactement le même niveau de satisfaction que l'année précédente, 20 % ont déclaré que celui-ci s'était amélioré et 10 % qu'il s'était dégradé.

## Encadré 1: L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) Deuxième vague

L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants a pour principaux objectifs la connaissance des parcours d'intégration dans les trois années qui suivent l'obtention d'un premier document d'admission au séjour permanent d'au moins un an et l'évaluation du dispositif d'accueil. Ces objectifs conduisent naturellement à enquêter les personnes signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI). Sont donc désignés comme « nouveaux migrants », « primo-arrivants » ou « signataires du CAI » les personnes du champ de cette enquête.

Cet accueil, mis en place par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), consiste à accompagner le migrant en lui proposant diverses formations ou prestations personnelles : formations linguistiques gratuites pouvant aller jusqu'à 400 heures, formation aux valeurs de la République, bilan de compétences, orientation vers un assistant social, formation « Vivre en France ».

L'enquête consiste en trois interrogations : les personnes sont interrogées aussitôt après la signature du CAI début 2010, puis réinterrogées en 2011 et en 2013. La première vague de l'enquête a porté sur un échantillon de 6 107 personnes. La deuxième vague a permis de réinterroger 4 756 personnes. La troisième vague est prévue au printemps 2013.

Le taux de réponse en deuxième vague est donc de 78 %, soit un taux supérieur à la précédente expérience française de l'enquête Parcours et Profils des migrants (PPM) de la Drees (62 %) [6]. La non réponse se décompose en 7 % de refus d'enquête et en 15 % d'impossibilités diverses à contacter les enquêtés (essentiellement des absences et des personnes ayant déménagé). Ces deux chiffres sont soit tout à fait dans la norme d'enquêtes de ce type, soit comparables aux résultats d'autres enquêtes du système statistique public. En outre, Elipa est une enquête à caractère non obligatoire, ce qui influence à la baisse le taux de réponse.

Au contraire d'enquêtes transversales, où l'on ne dispose que d'assez peu d'informations pour l'ensemble des répondants, on dispose ici de toute l'information de la première vague pour analyser la non réponse [7]. Plus particulièrement, la non réponse est plus importante chez les jeunes et chez les personnes qui présentent en première vague un désintérêt pour le CAI mais aussi un désintérêt pour l'enquête en général (accueil de l'enquêteur perçu comme moyen ou réservé, une interrogation réalisée en fin de collecte, un refus d'une post-enquête qualitative). De plus, les non répondants ont un niveau de français plus faible, ainsi qu'un réseau social plutôt communautaire.

## Qui sont les nouveaux migrants moins satisfaits de leur expérience en France ?

La dégradation ressentie de l'expérience en France s'explique principalement par quatre raisons : les nouveaux migrants rencontrent des difficultés à trouver un emploi satisfaisant (45 %), des difficultés à trouver un logement satisfaisant (35 %), des complications dans leurs démarches administratives pour obtenir des papiers (31 %) ou bien encore se plaignent de la cherté de la vie en France (24 %).

En 2010, 97 % d'entre eux se déclaraient satisfaits de leur expérience en France (cf. Tableau), soit un peu plus que l'ensemble des nouveaux migrants. Un an plus tard, ils n'étaient plus que 53 %. Il est fort probable, que ces nouveaux migrants dont le niveau de satisfaction a fortement diminué en l'espace d'un an, ont connu un ou plusieurs événements défavorables au cours de l'année.

Près de six nouveaux migrants sur dix constatant une dégradation de leur expérience en France sont des femmes. Si la part des réfugiées est surreprésentée (respectivement 16 % de réfugiées contre 10 % pour l'ensemble des nouvelles migrantes), la majorité de ces femmes sont venues en France pour motif familial (78 %).

Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, la trajectoire d'activité influence fortement le niveau de satisfaction. Près de quatre hommes sur dix se déclarant moins satisfaits qu'auparavant ont alterné emploi et chômage entre 2010 et 2011, contre trois hommes sur dix pour l'ensemble des nouveaux migrants. De la même manière, la part des femmes en emploi deux années consécutives est sous-représentée (21 % contre 15 % pour l'ensemble des femmes) et toutes les autres trajectoires d'activité qui incluent, soit au moins un passage par le chômage, soit un passage par l'inactivité (souvent des femmes au foyer) sont surreprésentées parmi les femmes dont le niveau de satisfaction a diminué.

2. C'est-à-dire ayant un emploi ou effectuant des petits boulots.

**Tableau : Évolution du niveau de satisfaction entre 2010 et 2011 des nouveaux migrants qui ressentent une dégradation de leur expérience en France**

Niveau de satisfaction en 2010	Niveau de satisfaction en 2011				Ensemble
	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt pas satisfait	Pas du tout satisfait	
Tout à fait satisfait	-	53	10	2	<b>65</b>
Plutôt satisfait	-	0	26	6	<b>32</b>
Plutôt pas satisfait	-	0	0	3	<b>3</b>
Pas du tout satisfait	-	-	-	-	-
<b>Ensemble</b>	-	<b>53</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>100</b>

Lecture : 53 % des nouveaux migrants dont le degré de satisfaction de leur expérience en France a diminué entre 2010 et 2011 se déclaraient tout à fait satisfaits en 2010 et plutôt satisfaits en 2011.  
 Champ : Signataires du CAI en 2009.

Source : Enquête Elipa, 1<sup>re</sup> et 2<sup>ème</sup> vagues (2010-2011), SGII-DSED

Le parcours résidentiel entre 2010 et 2011 de ces nouveaux migrants a été un peu plus compliqué. Pourtant, la répartition selon le type de logement, à savoir un logement personnel (principalement un logement loué), un hébergement chez un particulier ou un logement « transitoire »<sup>3</sup> est relativement proche de celle de l'ensemble des nouveaux migrants. De même, une proportion identique (environ un quart) a déménagé entre 2010 et 2011. Mais parmi les personnes ayant déménagé, les nouveaux migrants moins satisfaits qu'auparavant de leur expérience en France déclarent deux fois plus qu'ils ont vécu dans plusieurs logements différents entre 2010 et 2011 (32 % contre 16 %). Leur parcours d'intégration résidentielle est donc plus long que celui des autres nouveaux migrants.

En outre, ils déclarent aussi plus souvent que leur situation financière en 2011 est moins bonne qu'en 2010 (28 % contre 16 % des nouveaux migrants). Ainsi, la dégradation du degré de satisfaction de l'expérience en France trouve plusieurs origines, que ce soit dans l'emploi, dans le logement mais aussi dans la situation financière. Cependant, ces personnes constituent une minorité de l'ensemble des nouveaux migrants et la majorité d'entre elles se déclarent toutefois plutôt satisfaites (53 % en 2011).

## Un tassement dans les intentions de faire venir sa famille en France

En 2010, si des connaissances, des amis ou des membres de la famille exprimaient le désir de migrer en France, 61 % des nouveaux migrants les encourageaient à le faire. En 2011, ils étaient un peu moins nombreux, soit 58 %, à les encourager si la situation se présentait. Parmi les nouveaux migrants ayant déclaré que leur expérience en France s'était dégradée depuis un an, cette part diminue logiquement de 61 % à 42 %. Qu'il s'agisse de l'ensemble des nouveaux migrants ou des migrants se déclarant moins satisfaits de leur expérience en France, les principales raisons avancées de ne pas encourager son entourage à la migration sont les difficultés d'avoir des papiers et de trouver un emploi.

En 2010, un nouveau migrant sur quatre avait l'intention de faire venir d'autres membres de sa famille dans les prochains mois. Un an plus tard, seulement 21 % d'entre eux déclarent qu'ils sont effectivement venus et 41 % de ces nouveaux venus vivent dans le même logement que la personne interrogée. La non venue des membres de la famille découle essentiellement de la procédure et non d'un changement d'avis : 35 % déclarent qu'ils n'ont pas commencé les démarches et 23 % que la procédure est en cours. En outre, 9 % des nouveaux migrants déclarent que le visa de la personne n'a pas été délivré et 6 % que la demande a été refusée. Seulement un nouveau migrant sur dix déclare que ce n'est plus d'actualité. Dans ce cas, soit le signataire lui-même a changé d'avis (6 %), soit la personne qui devait venir a changé d'avis (6 %).

## De plus en plus de migrants souhaitent s'installer définitivement en France

En 2010, 73 % des nouveaux migrants désiraient rester définitivement en France et 15 % n'avaient ni d'idée, ni de projet précis<sup>4</sup>. Un an plus tard, ces proportions s'élevaient respectivement à 78 % et 9 %. Ainsi, la moitié des nouveaux migrants indécis en 2010 souhaitent dorénavant rester en France. Plus de la moitié de ces derniers déclarent que c'est parce que leur vie est en France.

À l'inverse, seulement 4 % de la totalité des nouveaux migrants déclaraient vouloir rester en France de manière définitive en 2010 et ne sont plus sûrs de rester un an plus tard, essentiellement parce qu'ils trouvent que la vie en France est difficile.

3. Les personnes en situation « transitoire » vivent dans un foyer de travailleurs migrants (ou une résidence sociale), dans une chambre d'hôtel (payée par le migrant), dans un logement dépendant d'une association ou d'un centre d'hébergement (CADA, CPH, foyer d'urgence, CHRS, hôtel social, asile de nuit, Samu social,...) ou dans un logement squatté. La typologie des logements est présentée dans l'IM n°36 [8].

4. Il s'agit ici des pourcentages sans tenir compte des refus et des « ne sait pas ».

## La nationalité : un projet plébiscité

La grande majorité des nouveaux migrants déclaraient en 2010 souhaiter demander, plus tard, la nationalité française. Entre 2010 et 2011, ils sont légèrement plus nombreux, la proportion est passée de 83 % à 87 %. Parmi eux, plus de sept sur dix souhaitent obtenir la nationalité française parce que leur vie est en France. Les raisons avancées des nouveaux migrants qui hésitent ou qui ne souhaitent pas demander la nationalité française sont qu'ils n'en voient pas l'utilité ou qu'ils sont attachés à leur nationalité ou bien que leur pays d'origine ne permet pas d'avoir la double nationalité.

Au final, les nouveaux migrants sont toujours aussi nombreux à déclarer que venir en France était la bonne chose à faire (97 % en 2010 et en 2011). La part des personnes ayant changé d'avis entre les deux vagues est négligeable. Cependant, les personnes ayant déclaré une dégradation de leur expérience en France pensent moins souvent qu'avant que venir en France était la bonne décision. Elles étaient 98 % en 2010 contre 90 % en 2011. Toutefois, même si cela concorde avec les autres déclarations, la quasi totalité ne regrette pas leur choix.

### Encadré 2 : L'évolution du niveau de satisfaction de l'expérience en France entre 2010 et 2011 : amélioration ou dégradation ?

L'enquête Elipa s'intéresse à la satisfaction des nouveaux migrants vis-à-vis de leur expérience en France. En 2010, à l'occasion de la première interrogation, la question suivante était posée : « De façon générale, concernant votre expérience en France jusqu'à maintenant, êtes-vous... ». Quatre réponses étaient proposées : « Tout à fait satisfait », « Plutôt satisfait », « Plutôt pas satisfait » et « Pas du tout satisfait ».

En 2011, lors de la deuxième interrogation, la question suivante est posée : « La dernière fois, vous aviez déclaré que, de façon générale, concernant votre expérience en France, vous étiez [réponse donnée en 2010]. Aujourd'hui, que répondriez-vous ? ». Les quatre mêmes réponses sont de nouveau proposées aux personnes enquêtées.

Le rappel des réponses données l'année précédente à la même question permet à la personne enquêtée de s'interroger directement sur l'évolution de la satisfaction vis-à-vis de son expérience en France. De ce fait, il devient possible de catégoriser les personnes en trois sous-populations :

- les personnes dont le niveau de satisfaction s'est dégradé entre 2010 et 2011 : le niveau de satisfaction en 2011 est inférieur à celui de 2010 ;
- les personnes dont la satisfaction est identique : le degré de satisfaction est identique en 2010 et en 2011 ;
- les personnes dont le niveau de satisfaction s'est amélioré entre 2010 et 2011 : le niveau de satisfaction en 2011 est supérieur à celui de 2010.

## Pour en savoir plus :

[1] Tableau de bord de l'intégration – Décembre 2010 (DSED)

[2] Migrants in Europe : A statistical portrait of the first and second generation – 2011 (Eurostat)

[3] Indicators of immigrant integration : A pilot study – 2011 (Eurostat)

[4] Infos Migrations n°19 – Janvier 2011 : Les nouveaux migrants en 2009 (Corinne Régnard, Florent Domergue).

[5] Dossier destiné au Comité du Label – Novembre 2010 : Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants. Deuxième vague (DSED - DEES).

[6] Journées de Méthodologie Statistique (JMS) – 2012 : L'analyse de la non réponse pour Elipa 2 (Florent Domergue, Virginie Jourdan).

[7] Journées de Méthodologie Statistique (JMS) – 2012 : Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011 (Florent Domergue, Virginie Jourdan).

[8] Infos Migrations n°36 – Mars 2012 : Le logement des nouveaux migrants en 2010 (Virginie Jourdan).

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales  
et de l'immigration  
Secrétariat Général à l'immigration et à l'intégration  
Place Beauvau 75800 Paris cedex 08

L'ensemble des numéros est disponible et téléchargeable sur le site :

[Immigration.gouv.fr/ressources/études et statistiques/publications](http://Immigration.gouv.fr/ressources/études_et_statistiques/publications)

Directeur de publication : Jean-Patrick Bernard

Rédacteur en chef : Gérard Bouvier

Maquette : Evelyne Coirier

## Infos migrations

n° 38 – mars 2012

**Les nouveaux migrants sont satisfaits de leurs premières années en France**